

Programme :

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BR Photovoltaïque

Durée : 10,5 heures soit 1,5 jours

Nombre de participants : 2 à 10

Lieu : En intra ou Inter-entreprise

Délai moyen d'accessibilité à la formation : 1 mois

Formateur : Un formateur en habilitation électrique spécialisé dans les opérations selon la norme NFC 18-510

Pré requis :

- Avoir des connaissances et compétences techniques en électricité.
- Maîtrise du français (lu, écrit, parlé)
- Avoir suivi et validé au préalable une formation initiale du même niveau

Public :

Cette formation permet de renouveler le titre d'habilitation de tous collaborateurs électriciens chargés d'intervenir sur des installations photovoltaïques en BT pose ou maintenance photovoltaïque

Objectifs :

Aptitudes visées :

- savoir identifier la réglementation en matière de sécurité
- savoir identifier les risques présentés par les installations et équipements BT d'une chaîne Photovoltaïque

Compétences visées :

- appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations

Moyens et méthodes pédagogiques, modalités de suivi de l'exécution

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres

Contenu pédagogique :

Partie théorique :

- Évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les appareillages en Basse Tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection (Individuels/collectifs)
- Les rôles et titres d'habilitations
- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Le chargé d'intervention photovoltaïque : rôle et opérations

Partie pratique :

- Travaux / manipulation sur des installations photovoltaïques

Modalités d'évaluation :

- Un QCM sera réalisé pour valider la partie théorique.
- La partie pratique sera évaluée par le formateur lors de la mise en pratique sur la maquette pédagogique

Administratif :

Il sera délivré une attestation de fin de stage avec un avis d'habilitation valide 3 ans.

Conditions de réussite

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 10h30 heures consécutives
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCM
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec le centre de formation ALSA PREVENTION afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et la mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)